



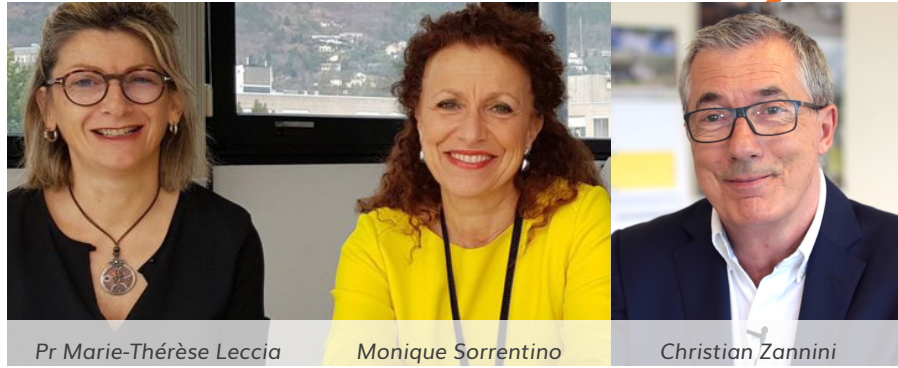
CHU GRENOBLE ALPES
Fonds de dotation

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

AUX CÔTÉS DES SOIGNANTS, AU BÉNÉFICE DES PATIENTS !

Merci aux donateurs
et mécènes du CHUGA

ÉDITO



Pr Marie-Thérèse Leccia

Monique Sorrentino

Christian Zannini

En 2023, les établissements de santé ont dû faire face à un environnement complexe (problèmes d'attractivité, difficultés à retrouver leur niveau d'activité avant crise covid, etc.). Ils ont malgré tout poursuivi leurs missions de soins, d'enseignement et de recherche avec professionnalisme et humanité.

Dans ce contexte, l'activité du Fonds de dotation du CHUGA s'est poursuivie, permettant à certains projets d'avancer et, pour d'autres, d'aboutir : poursuite des ateliers de confort et de bien-être pour le projet « Rester femme pendant un cancer », pose des premières oeuvres de l'artiste Leloluce aux urgences de Michallon dans le cadre du projet « L'art est un soin, soigner est un art », ouvertures de « L'hôpital de mon doudou en anesthésie », des « Espaces parents en maternité et familles en néonatalogie », de l'accueil des urgences traumatiques de l'Hôpital Sud, et ouverture de « Bulles&Co » sur le site de l'Hôpital Sud.

Autant de réalisations qui apportent au quotidien une véritable valeur ajoutée au bénéfice de la prise en charge des patients et de l'environnement de travail des professionnels !

Le CHU Grenoble Alpes aura l'occasion de présenter son projet de restructuration architectural en cours d'instruction par les instances nationales. Il porte l'ambition d'une rénovation en profondeur des prises en charge en hospitalisation à l'hôpital Michallon, avec notamment la construction d'un nouveau bâtiment d'hospitalisation respectant les normes environnementales, la réorganisation du plateau ambulatoire (consultations et hôpitaux de jour), le développement et la modernisation d'une partie du

plateau technique (radiothérapie, imagerie médicale, pharmacie).

Ce projet est une nouvelle étape pour le CHU Grenoble Alpes.

Notre conviction profonde est que le CHU Grenoble Alpes a un rôle essentiel et incontournable à jouer au travers de ses missions hospitalo-universitaires au bénéfice de l'Arc alpin.

Grâce à votre générosité et aux actions portées par le Fonds de dotation du CHU Grenoble Alpes, nous pourrions agir ensemble aux côtés des soignants et au bénéfice des patients.

Un immense merci aux mécènes et aux donateurs qui nous soutiennent et nous font confiance.

Monique Sorrentino,

*Directrice générale du CHU Grenoble Alpes
et Présidente du Fonds de dotation*

Pr Marie-Thérèse Leccia,

*Présidente de la Commission médicale
d'établissement du CHU Grenoble Alpes*

Christian Zannini,

*PDG de GTL International,
Président du Cercle des mécènes et membre du
bureau exécutif du Fonds de dotation*

Le présent rapport annuel d'activité est établi sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023. Il est complété par le rapport du Commissaire aux comptes, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'annexe, elle-même constituée d'un compte d'emploi annuel des ressources et de son annexe.

*Directrice de la publication : Sandrine Brasselet, Directrice du Fonds de dotation depuis le 01/02/2023
Responsable éditorial : Nadia Soufi, responsable Mécénat du Fonds de dotation du CHU Grenoble Alpes*

MERCI A L'ENSEMBLE DE NOS MECENES ET DONATEURS QUI NOUS SOUTIENNENT DEPUIS LA CRÉATION DU FONDS DE DOTATION

Merci à nos bienfaiteurs (50 000 € et plus)

- AG2R LA MONDIALE ■ PFI ■ CREDIT AGRICOLE SUD RHÔNE-ALPES ■ UDIMEC
- GROUPE SAMSE & FONDATION SAMSE
- GROUPE ZAMENHOF – JACKY PERRENOT
- THE KING BAUDOIN FOUNDATION, en lien avec OWENS CORNING FOUNDATION
- LYCEE PHILIPPINE DUCHESNE ITEC BOISFLEURY ■ GENERALI IARD ■ AGDERMI
- FONDATION CERA ■ PIERRE FABRE MEDICAMENT ■ FONDS DE DOTATION CROS ■ FONDATION DES HÔPITAUX DE PARIS - HÔPITAUX DE FRANCE
- GROUPAMA RHONE-ALPES AUVERGNE

Merci à nos grands mécènes (20 000 € et plus)

- GTL INTERNATIONAL ■ SPARTOO
- ALLIMAND ■ PATRICK MERIGOT, EN ASSOCIATION AVEC LA FONDATION JEANNINE ET MAURICE MERIGOT ■ MSD
- ECTRA ■ GROUPE HUILLIER MERCEDES BENZ ETOILE 38 ■ ENJOY'COM ■ ROLLS-ROYCE CIVIL NUCLEAR ■ CLUBS ROTARY GRENOBLE SUD, BELLEDONNE, OUEST, BASTILLE, CHARTREUSE, DOYEN GRENOBLE
- CHATEAU BRACHET ■ BR EVOLUTION
- ASSOCIATION PHARMAVIE ■ FONDATION DECATHLON ■ MIL'SERVICES ■ FONDATION APICIL ■ LES BLOUSES ROSES ■ CMIH
- ANTOINE RAYMOND (particulier)

Merci à nos mécènes (10 000 € et plus)

- GILLES TRIGNAT RESIDENCES
- ASSOCIATION LEYLA ■ MNH
- QUALIT'EXPRESS ■ CIFFREO BONA
- LIONS CLUB DOYEN GRENOBLE ■ GMF ASSURANCES ■ ROTARY DISTRICT 1780
- FONDATION PRINCESSE GRACE DE MONACO ■ CENTRE PORSCHE GRENOBLE
- LOCOMOTIVE ■ CHATEAU BRACHET

Merci à nos donateurs (1 000 € et plus)

- ISERE DOMOTIQUE ■ OLKOA
- ENTRETIEN IMMOBILIER ■ RENT A CAR
- KIS-PHOTO-ME GROUP
- SCOOPRINT ■ FONDATION DE FRANCE
- ETABLISSEMENT THERMAL D'URIAGE
- MEMSCAP ■ INTUISKIN-IOMA PARIS
- GROUPE BBM ■ TURQUOISE DECORATION
- ASSOCIATION PETITS PRINCES ■ BASTILLE AVOCATS ■ OLIVER WIGHT FRANCE ■ FX COM'UNIK ■ GC PRODUCTIONS ■ CHŒURS MELUSINE ■ BABYCHOU BIEN ÊTRE
- COMITE LE CHAMPS ■ ROCHE BOBOIS
- ASSEMBLE IMMO ■ SWISS PHILANTHROPY FOUNDATION ■ ASSOCIATION BABEL GRENOBLE ■ ASSOCIATION ICF FRANCE
- EXPERTS ET CONSULTANTS ASSOCIES
- VILLES ET VILLAGES CREATIONS
- TRINAC ■ GENIN FROID ENERGIE
- ENJEUX ET PERSPECTIVES ■ ACE TRAVAIL TEMPORAIRE ■ JM INVESTISSEMENTS
- SAINT MARTIN D'HERES RUGBY ■ SFM TRADUCTION ■ SOMUDIMEC ■ URIAGE RUNNING ■ INNER WHEEL CLUB GRENOBLE
- LIDL ■ KT FOUNDATION ■ SANDOZ ■ LES BRÛLEURS DE LOUP ■ LIONS CLUB VOIRON
- CSE BECTON DICKINSON ■ RENILG
- ASSOCIATION ACLASS ■ TWINS ■ MARIAN
- FLAG ■ ACTUA COMPANY ■ WEGELIN
- 2FCG ■ GLENAT EDITIONS ■ FIAT CLUB DAUPHINE ■ SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT ■ AGOAH ■ MV INDUSTRIES
- HYOSHI SPORTS ■ CSE SAMES KREMLIN
- SANDOZ ■ SDACCESS ■ TERMAT TRAVAUX PUBLICS ■ PORCHER INDUSTRIES
- FONDATION ANBER ■ FONDS DE DOTATION FCG ■ LA FRANCE MUTUALISTE
- MECENAT MUTUALIA ■ AMBULATOIRE SANTE ■ LES EMPLAQUES ■ REALISTATION TRAVAUX SECOND OEUVRE ■ SYNDICAT DES PRATICIENS

Merci aux donateurs individuels (5€ et plus)

qui ont soutenu le Fonds de dotation.
**Grâce à vous tous,
nous avons pu financer
de nouveaux projets !**

LE FONDS DE DOTATION DU CHUGA

Le Fonds de dotation du CHU Grenoble Alpes rassemble toutes celles et ceux qui, par leur générosité, s'engagent à nos côtés pour offrir le meilleur à nos patients et pour soutenir nos professionnels hospitaliers.

LE FONDS DE DOTATION, EN 2023, C'EST...

Nos priorités



Traumatologie



Cancer et maladies chroniques



Pédiatrie et accompagnement de la naissance



Prendre soin autrement

Plus d'une cinquantaine de projets ont été financés et réalisés pour un grand nombre d'entre eux par le Fonds de dotation depuis sa création.

Plus de 3 M€ de dons collectés depuis la création du Fonds en 2017

pour mettre la santé au sommet et participer à la révolution de la médecine centrée sur la personne.

Une équipe de deux personnes

En 2023, Sandrine Brasselet assure la direction du Fonds de dotation. Catherine Sgambato en tant que Responsable Mécénat assure sa gestion quotidienne.

Le Cercle 'le CHUGA mobilisé'

Il rassemble tous les porteurs de projets soutenus par le Fonds de dotation ainsi que tous les professionnels du CHUGA qui souhaitent s'engager dans la démarche de mécénat.

Le Cercle des Entreprises Mécènes

Plus d'une soixantaine d'entreprises du territoire portent des projets du Fonds de dotation. Avec les fondations, les autres fonds de dotation et les associations, plus de 160 organismes soutiennent le Fonds de dotation du CHU Grenoble Alpes.

Des marraines et parrains sportifs à nos côtés

Le Cercle des parrains sportifs réunit des sportifs de haut niveau, professionnels ou amateurs, en activité ou retraités, désireux de s'engager aux côtés du Fonds de dotation.

Parmi eux nous pouvons citer : Rémi Camus, Guilbaut Colas, Alexandre Giroud, Olivier Giroud, Carole Montillet, Olivier Panis, Damien Roget, David Smétanine.

Un site Internet dédié

à notre cause avec la possibilité de faire des dons en ligne : www.fonds-chuga.fr.



" Notre Fonds de dotation, c'est une communauté d'acteurs animée du désir d'agir pour les patients, aux côtés des soignants. Il permet la réalisation de projets qui apportent une dose d'humanité supplémentaire pour porter la santé au sommet "

Sandrine Brasselet,
Directrice du Fonds de dotation en 2023.



NOTRE VISION, ENSEMBLE, METTONS LA SANTÉ AU SOMMET ENSEMBLE, OUVRONS LA VOIE

Parce que chaque patient est unique, nous soutenons des projets qui contribuent à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge et qui apportent un « supplément d'âme ».

Prendre soin de la santé de chacun et innover aujourd'hui, c'est se donner les meilleures chances pour demain.

NOTRE MISSION

Le Fonds de dotation du CHU Grenoble Alpes rassemble toutes celles et ceux qui, par leur générosité, s'engagent à nos côtés pour offrir le meilleur à chaque patient.

En appui de l'action propre du CHUGA, le Fonds de dotation a pour mission d'accélérer, de financer et de promouvoir des projets novateurs et porteurs de sens pour les équipes de terrain.

NOS VALEURS

L'innovation

Nous la soutenons : elle est notre ADN.

L'excellence

Nous visons le meilleur pour nos patients.

L'ouverture

Nous avons besoin de vous pour aller plus haut.

La transparence

Nous voulons être à la hauteur de votre confiance.

NOTRE GOUVERNANCE EN 2023

Un Conseil d'Administration élargi

La politique de mécénat du Fonds de dotation est définie par son Conseil d'Administration composé des membres suivants :

Trois membres de droit :

- La Directrice générale du CHUGA, qui est aussi la Présidente du Fonds de dotation :
Monique Sorrentino
- La Présidente de la Commission médicale d'établissement du CHUGA :
Pr Marie-Thérèse Leccia

- Le Doyen de la faculté de médecine de Grenoble :
Pr Olivier Palombi

Sept membres désignés :

- La vice-présidente de la Commission médicale d'établissement du CHUGA :
Dr Véronique Equy
- Deux représentants de la direction du CHUGA
Marie Mayeux,
coordinatrice générale des Soins
Anne Kittler,
Secrétaire générale
- Deux représentants des usagers :
Géraldine Dall'Aglio Brambilla et Raymond Merle
- Deux mécènes du Fonds de dotation :
Joseph Cambione,
Responsable Service Mutualisme Crédit Agricole
Christian Zannini,
PDG de GTL International et Président du Cercle des Mécènes et membre du bureau exécutif du Fonds de dotation

L'équipe du Fonds de dotation

La mise en œuvre opérationnelle de la politique de mécénat et les relations avec les donateurs sont assurées par l'équipe du Fonds de dotation.





« ESPACES PARENTS EN NÉONATOLOGIE ET FAMILLES EN MATERNITÉ »

L'hôpital Couple-enfant (HCE) du CHUGA accueille depuis 2008, en un même lieu, la néonatalogie et la maternité.

Ce regroupement a grandement facilité les visites des mamans auprès de leurs enfants nés prématurément faisant d'elles, de facto, de véritables acteurs de soins auprès des leurs.

En 2017, on commence à parler d'espaces pour rendre la « vie des familles » plus facile à l'hôpital en restant proche de leur bébé.

Le Fonds de dotation du CHUGA s'empare alors du projet de l'aménagement de ces espaces à vivre.

La conjoncture sanitaire et économique a retardé mais pas empêché l'ouvertures successives de 2 espaces :

- En Juillet 2021, espace en néonatalogie facilitant le bien-être immédiat du bébé et ses perspectives de développement futur
- En Novembre 2022, espace à la maternité permettant plus d'échanges intra-familial

■ Et fin décembre 2023, l'achèvement de la fresque dans l'espace famille de la maternité

A noter, aussi, l'ouverture en mars 2023 de l'Unité Familiale de Néonatalogie (UFN) qui permet aux parents d'accompagner 24h/24 l'hospitalisation de leur nouveau-né.

Les bébés se rétablissent plus vite, les parents sont ravis et les équipes sont heureuses !

Merci à nos donateurs particuliers et à nos mécènes Fondation Samse et groupe Samse, Fonds de dotation Cros, Lycée Philippine Duchesne Itec Boisfleury, Enjoy'Com, groupe Huillier, PFI, Ectra, Mil'Services, Qualit'Express, Turquoise Decoration, Scooprint, Isère Domotique, Assemble Immo, Rent a car, Footballers4challenge Limited, Wegelin, AZ Copro, Rotary District 1780, Roche Bobois, Fondation Princesse Grace.

Public concerné en maternité

- Les nouveau-nés prématurés de ≥ 33 semaines d'aménorrhée sans assistance respiratoire avec un poids de naissance d'au moins 1500g
- Les nouveau-nés à terme ou prématurés nécessitant une alimentation entérale sur sonde nasogastrique
- Les nouveau-nés nécessitant une surveillance particulière par scope du fait d'une pathologie néonatale ou maternelle
- Les nouveau-nés suspects d'infection, ou infectés et asymptomatiques ; nécessitant une antibiothérapie par voie IV

Public concerné en néonatalogie

Les bébés prématurés et leurs parents.

Pour les prématurés, le concept de patient doit comprendre à la fois le bébé et les parents.

*Recommandation du groupe parlementaire Prématurité et nouveau-nés vulnérables
Février 2017*

Chaque année au CHUGA, 650 nouveau-nés sont soignés en néonatalogie, dont 150 à 170 grands prématurés.

Espace des familles en maternité



Public concerné

Les patients victimes d'urgences traumatiques ou rhumatologiques, accueillis à l'hôpital Sud suite à un accident ou à un traumatisme sans pronostic vital engagé.



PRIORITÉ TRAUMATOLOGIE

« URGENCES TRAUMATIQUES SUD »

Les travaux d'aménagement du nouvel accueil des Urgences Sud se sont achevés courant 2023 avec deux objectifs principaux :

- Optimiser la prise en charge des patients en améliorant les conditions d'accueil, de confort et le parcours de soin ;
- Améliorer l'environnement et la qualité de vie au travail des soignants.

Force est de constater que le résultat est à la hauteur de cette ambition :

- Pour les patients : l'accueil est conçu pour faciliter dès le premier échange la pose du diagnostic : l'équipe pluridisciplinaire (infirmiers(ères) et médecins) postée dans l'accueil oriente le patient dès son enregistrement administratif.
- Pour les équipes soignantes : la surface de l'accueil médical, a été multipliée par 3,5 ; plus lumineuse, facilitant ainsi la qualité de la

prise en charge des patients (mise en place de filières adaptées) augmentant d'autant la fluidité de la prise en charge de la patientèle.

Fort de l'expertise des équipes des Urgences Sud dans l'art de l'immobilisation et dans la gestion de la douleur (pratique des actes douloureux sous hypnose) le nouvel accueil des urgences permet une prise en charge optimisée des patients.

Merci à nos mécènes
Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes, UDIMEC (Union des industries et métiers de la Métallurgie de l'Isère, GTL International, Spartoo, Club Rotary Grenoble Chartreuse, Gilles Trignat Résidences, association Leyla, BBM & Associés (BBM Groupe), Kis, Memscap, Intuiskin/loma, Entretien Immobilier ainsi qu'à nos nos donateurs particuliers dont M. Raymond.

Nouvel accueil des urgences



Inauguration





PRIORITÉ PÉDIATRIE ET ACCOMPAGNEMENT DE LA NAISSANCE

Public concerné

Tous les mineurs victimes
de violences et leurs
accompagnants



Les dessins qui décorent
les murs de l'unité ont été
réalisés par les élèves des
classes de CM2 de l'école du
Rondeau-Montfleury de Corenc
promotion 2022-2023 avec
le soutien de l'intervenante
plasticienne Charlotte Louste-
Berger (dite Chaloup).

« UNITÉ D'ACCUEIL PÉDIATRIQUE ENFANCE EN DANGER UAPED »

La nouvelle Unité d'Accueil
Pédiatrique Enfants en Danger
– UAPED a ouvert ses portes en
novembre 2023 dans l'ancien
bâtiment de médecine légale
rebaptisé le pavillon «ECOUTOUX-
où on écoute tout» un clin d'œil au
sommet du même nom d'où «l'on
voit tout».

Pensée et réalisée pour accueillir
des enfants ayant des parcours
et des histoires de vie chaotique,
cette unité contribue à un accueil
bienveillant, adapté et sécurisé
pour prendre les enfants en soins
et recueillir leurs paroles.

Elle a pour objet le repérage, le
diagnostic pluridisciplinaire pour
optimiser le parcours de soin des
enfants victimes de violence en
veillant particulièrement à leur
vulnérabilité individuelle.

Cette unité regroupe, au sein
de l'Hôpital Couple Enfant, des

professionnel(le)s spécialisé(e)s en
santé de l'enfant et de l'adolescent
et en médecine légale : Médecins
pédiatres et Médecins légistes,
Cadres de santé, Puéricultrices,
Psychologues cliniciennes,
Assistante médico-administrative,
Assistante sociale.

Equipée d'une salle d'audition
nommée MELANIE (à disposition
des officiers de police judiciaire)
pour entendre la parole des
enfants et d'une salle d'accueil
des victimes et des proches
à l'atmosphère chaleureuse
concourant ainsi «au prendre soin»
dès la première rencontre.

Merci à nos donateurs
particuliers et nos mécènes
Ectra, Les PFI, Les Blouses
Roses, Mil'services, Bailliage du
Dauphiné

Tandem, le chien d'assistance judiciaire



Salle d'audition MELANIE



Public concerné

Tous les patients accueillis en médecine gériatrique.

Témoignage

« Ah ben, monder les noix, c'est toute ma jeunesse. Je me souviens [...] »

M. M

lors d'un défi questions/réponses du quiz proposé pendant un temps de rééducation sur le parcours.

Public concerné

Les patients accueillis au sein du nouveau service d'accueil des urgences adultes et les professionnels hospitaliers travaillant dans ce service.

Leloluce est une artiste peintre professionnelle cotée et référencée sur le marché de l'art international.



PRIORITÉ PRENDRE SOIN AUTREMENT

« PARCOURS DE SANTÉ DE LA TÊTE AUX PIEDS »

Le « Parcours de santé de la tête aux pieds » s'intéresse au maintien de l'autonomie fonctionnelle et cognitive des personnes âgées hospitalisées en gériatrie.

Grâce à de multiples activités, ce projet facilite les échanges avec le patient afin de construire avec lui des projets encore envisageables.

De par ses couleurs, ce projet dynamise aujourd'hui le service de gériatrie et offre de nombreuses possibilités aux professionnels hospitaliers, aidants et familles de se sentir concernés par le bien-être du patient.

Merci aux PFI, à la Caisse Locale du Crédit Agricole de Voiron et aux donateurs particuliers



PRIORITÉ PRENDRE SOIN AUTREMENT

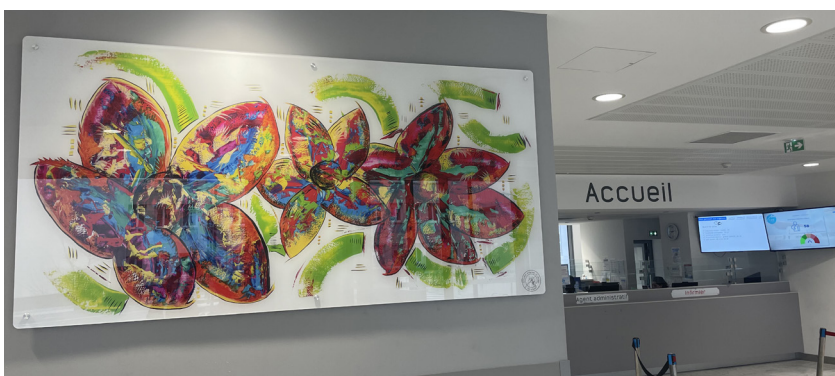
« L'ART EST UN SOIN, SOIGNER EST UN ART »

Au nouveau plateau technique des urgences Nord, les deux oeuvres de l'artiste Leloluce ont pris place sur les murs cette année.

Co-construit avec les équipes médico-soignantes, Leloluce souhaitait améliorer l'accueil des patients et des familles, et

embellir l'environnement des professionnels hospitaliers et ainsi favoriser l'Art-thérapie.

Merci au Chateau Brachet et au Centre Porsche Grenoble



Public concerné

L'ensemble de la communauté hospitalière du CHU Grenoble Alpes travaillant sur les différents sites du CHUGA (Hôpitaux Michallon, Sud, Couple Enfant et Voiron)

Témoignage

« Je repars reposée détendue, apaisée. Merci la Bulle de nous offrir ce moment »

Poursuite du projet en 2023

Public concerné

Les patientes qui viennent d'être opérées d'un cancer du sein ou de la sphère gynécologique (col, utérus et ovaire), âgées de 19 ans et plus, prises en charge par le Centre de Cancérologie de la Femme.

Témoignage

« Les séances m'ont permis de me sentir «complète», lâcher prise, me sentir écoutée et m'écouter »



PRIORITÉ PRENDRE SOIN AUTREMENT

« BULLES & CO »

Le projet « Bulles&Co » pensé pour le bien-être du personnel hospitalier s'est poursuivi en 2023 avec l'ouverture de la dernière «Bulle» à l'Hôpital Sud.

En accès libres même les week-ends de 7h à 22h, ces espaces ont vu leur fréquentation augmenter avec plus de 1 400 passages mensuels, tous sites confondus.

Une exposition de témoignage de soignants du CHUGA (extraits d'une étude menée par l'INRS sur la pause) y est encore visible.

Merci aux nombreux donateurs particuliers et mécènes



PRIORITÉ CANCER ET MALADIES CHRONIQUES

« RESTER FEMME PENDANT UN CANCER »

Hypnose, réflexologie, sophrologie, acupuncture, yoga, magnétisme, relaxation sonore, groupes de parole ... En 2023, 149 patientes ont pu bénéficier d'au moins un atelier en salle bien-être au Centre de Cancérologie de la Femme.

Ce projet vise à proposer aux femmes récemment opérées d'un cancer du sein,

de participer gratuitement à ces ateliers afin d'améliorer leur confort et leur bien-être, et ainsi favoriser leur récupération physique et psychique.

Merci à AG2R La Mondiale, Bastille Avocats, Cryoespace, aux Brûleurs de loup, aux donateurs particuliers et aux intervenants en mécénat de compétence.



Public concerné

Tous les enfants et adolescents hospitalisés à l'Hôpital Couple Enfant, identifiés comme pouvant trouver un bénéfice à la présence animale dans leurs parcours de soin. Ces enfants et adolescents sont pris en charge en pédiatrie polyvalente, chirurgie, immuno-hémato-oncologie, soins continus et réanimation, ainsi que le service de Médecine Physique et de Réadaptation pédiatrique.



PRIORITÉ PÉDIATRIE ET ACCOMPAGNEMENT DE LA NAISSANCE

« MÉDIATION ANIMALE »

Ce projet vise à soutenir l'intervention d'une éducatrice spécialisée, diplômée de l'Institut Français de Zoothérapie auprès d'enfants et d'adolescents hospitalisés à l'Hôpital Couple Enfant.

En 2023, ce sont 69 jeunes hospitalisés qui ont pu profiter de cette évacuation régulière (chaque mardi de 10 h à 12 h) avec Poukie et Soquette, les deux bergers australiens.

Les équipes soignantes ont pu observer pour le plus grand nombre des résultats probants dès la 1ère séance avec les chiens et force est de constater que la répétition dans le temps permet de bénéfices encore meilleurs chez les enfants, facilitant ainsi la continuité éducative et pédagogique.

Globalement, la présence des familles (1 fois sur 2 en moyenne) impacte de façon

très positive la séance de médiation animale créant des moments de partage agréables, fusionnels entre les parents et les enfants : une prenhèse ressourçante.

Les bénéfices sont nombreux :

- réduire l'angoisse et l'anxiété de l'hospitalisation, le stress des interventions, le sentiment de solitude, d'ennui et d'isolement
- augmenter le bien-être physique et psychologique
- les soins en sont facilités : meilleure réceptivité et fidélité aux traitements, réduction des douleurs et nausées.

Merci aux participants du CROSS de l'ITEC, aux PFI et aux donateurs particuliers.



©Lucie de Roumilly, Educatrice spécialisée et certifiée en médiation animale

" Les chiens sont très beaux, j'ai adoré jouer avec eux "

Mathys

" Je vous remercie pour ce super moment de partage plein de calins et de jeux "

Laurence, la maman de Lilou



PRIORITÉ PÉDIATRIE ET ACCOMPAGNEMENT DE LA NAISSANCE

« MUSIQUE AU PIED DU LIT »

Ce projet «Musique au pied du lit» s'inscrit dans la continuité des actions menées en faveur de l'amélioration du quotidien des enfants hospitalisés.

Les objectifs sont doubles :

- permettre à l'enfant hospitalisé de vivre et partager un moment agréable et d'évasion
- et être acteur de sa guérison en sus des soins en jouant des instruments ou en écoutant simplement de la musique

Le musicien joue en improvisation, ce qui crée un lien authentique avec les enfants, qui se prennent au jeu.

En 2023, c'est :

- plus de 250 enfants qui ont pu bénéficier de ces séances de musicothérapie
- plus de 46 séances déployées
- plus de 200 accompagnants (parents, fratrie) ont participé

Les bénéfices sont nombreux, la musique permet à l'enfant :

- de se ressourcer
- de s'évader
- d'extérioriser ses émotions
- de diminuer le stress et l'anxiété
- et pourquoi pas de se découvrir une vraie passion ?

Lorsque l'hospitalisation est longue, les patients peuvent bénéficier plusieurs fois des interventions et ainsi construire un lien de confiance.

Il arrive aussi que le musicien soutienne les soignants dans certains soins.

«Véritablement, la musique fait du bien au corps et à l'esprit»

Merci à l'Association Petits Princes

Public concerné

4 services pédiatriques :

- l'oncologie pédiatrique
- la pédiatrie polyvalente
- la chirurgie pédiatrique
- le service de soins continus/ réanimation pédiatrique

Des enfants souffrant de pathologies comme : le cancer, le diabète, la mucoviscidose, la drépanocytose et autres.



@Simon Drouin, musicothérapeute

" Lorsque je vois Simon, je suis plus détendue ... je m'évade "

Léa

" ça représente une parenthèse pour les enfants, les parents et les soignants, sans penser soins, maladie ... "

Christelle C.

Public concerné

Tous les patients en situation palliative (quelle que soit la cause) présentant une douleur et/ou tout symptôme apparenté type agitation, appréhension, opposition, repli, accueillis dans le service de médecine polyvalente du site de Voiron pour une durée d'hospitalisation présumée supérieure à 5 jours.



Définition de la musicathérapie de la Fédération Française des Musicothérapeutes (FFM) :

«La musicothérapie est une pratique de soin, de relation d'aide, d'accompagnement, de soutien et/ou de rééducation. Elle utilise le son de la musique comme moyen d'expression, de communication, de structuration et d'analyse de la relation»



PRIORITÉ PRENDRE SOIN AUTREMENT

« HARMONIC »

Le projet «Harmonic» s'est déroulé durant toute l'année 2023, afin de :

- soutenir l'intervention d'une musicothérapeute
- proposer une offre non médicamenteuse au chevet de tout patient en situation palliative pris en charge au nouvel hôpital de Voiron.

En 2023, c'est :

- 117 lits ouverts
- 349 patients ont été pris en charge au cours de l'année
- 83 patients ayant bénéficié de cette action
- 282 séances réalisées au chevet du patients.

Les équipes de soins ont à coeur de trouver des solutions pour accompagner au mieux et apaiser si cela est possible ce temps d'hospitalisation éprouvant pour le patient et son entourage.

Cette offre musicale leur procure un mieux-être et de l'apaisement. Les séances en chambre, également possibles avec la famille permettent de :

- verbaliser les émotions ressenties, en évoquant des souvenirs heureux rattachés aux morceaux de musique écoutés
- communiquer à nouveau en chantonnant/marmonnant, en claquant des mains, en tapant des pieds.
- faciliter des soins difficiles pour les patients comme pour les soignants

Le bilan est édifiant :

- forte participation des résidents essentiellement sur le mode émotionnel (les patients évoquent des souvenirs heureux liés à la musique écoutée)
- et sur le mode verbal (les patients expliquent leurs choix, discutent avec la musicothérapeute des artistes).

Force est de constater que la musique est un formidable outil permettant de remobiliser des émotions positives dans des situations extrêmement figées par la proximité d'une échéance finale et d'offrir une autre voie d'expression et de communication.

Merci au PFI et l'association «Musique en tête».



© Rachel Castellano, musicothérapeute.





PRIORITÉ PÉDIATRIE ET ACCOMPAGNEMENT DE LA NAISSANCE

« GRIMPE À L'HÔPITAL »

Public concerné

Tous les enfants hospitalisés à l'Hôpital Couple Enfant, qui peuvent être atteints de divers handicaps, pathologies, déficiences, pour lesquels l'activité physique est recommandée (Médecine aigüe, spécialisée, immuno-onco-hématologie, chirurgie, Médecine Physique et de Réadaptation, etc ...)

Un projet d'escalade visant à proposer aux enfants hospitalisés à l'Hôpital Couple Enfants (HCE) des activités physiques adaptées à leur état de santé. Ces activités permettent également de les amener à traverser des situations psychologiques difficiles en leur permettant de s'évader et de se surpasser de façon ludique.

Porté par l'équipe pluri professionnelle, (équipe soignante, médecins psychologues, enseignants en activités physiques adaptées, kinésithérapeutes, éducatrices jeunes enfants/spécialisées, psychomotriciennes et ergothérapeutes ...), ce projet consiste en l'installation d'un mur d'escalade de 4 mètres de hauteur équipé d'un dispositif de sécurité (enrouleur) sur la terrasse arc-en-ciel

Les avantages de ce projet sont multiples :

- Apétence naturelle des enfants pour grimper
- Exploitation de cette motivation pour enrichir la rééducation à l'hôpital.
- Agrémenter le séjour des enfants qui ont des soins longs et pénibles
- Intégrer les activités physiques adaptées comme un support efficace dans les soins
- Proposer une activité ludique et éducative pour les enfants accueillis
- Un réel outil pour l'accompagnement psychologique de ces jeunes patients

Merci à nos premiers mécènes, AGDERMI, le Lycée Philippine Duchesne Itec Boisfleury, le Fonds de dotation Cros, les Fondations Decathlon et FC Grenoble Rugby et donateurs particuliers.





PRIORITÉ PRENDRE SOIN AUTREMENT

« PISTE VERTE »

Aménagement d'un espace extérieur sur le site de l'hôpital Sud par la combinaison de la végétalisation, avec un parcours thérapeutique de mise en situation réelle.

Le parcours comprendra différents niveaux de difficulté (sur terrain mou, dur, face à un trottoir ou une pente) adaptés aux besoins de rééducation pour les patients.

L'objectif est multiple :

- Aménagement de manière optimale et accueillante, cet espace disponible est idéalement situé.
- Apporter de l'ombre et de la verdure, créer des îlots de fraîcheur en été.

- Mettre en place un parcours thérapeutique, support de rééducation.
- Mettre en place des modules spécifiques d'entraînement au maniement des fauteuils roulants.

- Faire évoluer le jardin thérapeutique et le connecter avec de futurs aménagements.

Travailler sur les mises en situation et permettre aux patients de repartir chez eux sans craintes, car ils seront en capacité d'affronter sereinement toutes les situations dans la vraie vie.

Merci à notre 1er mécène
**Groupama Rhône-Alpes
Auvergne**

Public concerné

Les patients hospitalisés à l'hôpital Sud en fauteuil roulant, déambulatoires, prothèses, qui nécessitent une rééducation .





PRIORITÉ PRENDRE SOIN AUTREMENT

« TERRE HAPPY »

Dans la continuité de l'activité déjà existante du «jardin potager», ce projet vise à proposer un atelier thérapeutique, hors les murs, où les enfants pourront être en relation directe avec la nature.

Imaginé par les soignants et avec les patients, «Terre Happy» sera un support de médiation thérapeutique pour être dans le «prendre soin autrement».

■ Démarche sensorielle : à travers le toucher, l'odorat, l'ouïe, le goût et la vue.

■ Démarche capacitaire : augmenter la confiance en soi, développer la créativité et la relation à l'autre, mobiliser les capacités d'anticipation, apprendre à gérer le temps et l'espace.

■ Démarche émotionnelle : prendre son temps, respecter la nature et son rythme, «dompter» ses émotions. Diminuer le stress et l'anxiété, assoir un sentiment de bien-être.

■ Démarche interactive : créer du lien avec ses pairs et les soignants, développer le partage et l'entraide.

Merci à nos donateurs particuliers dont M. Mérigot, ainsi qu'à nos mécènes : la Fondation des Hôpitaux, le Fonds de dotation Cros, la Fondation Apicil, les PFI, la Fondation Anber, la Fondation Samse, les CSE Sames Kremlin et BD, le France Mutualiste, MV Industries, Audrey Immobilier et Menecy

Hm
CHU
GRENOBLE
UPE
unité de
psychiatrie de
l'Enfant

Public concerné

Tous les enfants âgés de 6 à 18 ans, souffrant de troubles psychiques (anorexie mentale, autisme, dépression, trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, troubles obsessionnels compulsifs, anxiété, phobie scolaire/sociale, troubles du comportement) pris en charge dans l'Unité* de Psychiatrie de l'Enfant (UPE).





« ESPACE À VIVRE EN MÉDECINE LÉGALE ET SOCIALE »

Public concerné

L'hospitalisation en médecine Légale et Sociale

10 lits de psychiatrie et/ou de médecine post urgences

Indications : suicidologie, victimologie (stress aigu), intrication médico-psychiatrique, décompensation d'une pathologie médicale non grave

Contre-indications à une hospitalisation dans le service : patient connu du secteur (CMP ou CHAI), problématique addictologique, TCA, Gérotopsychiatre

8 lits en médecine sociale

Indications : Patients identifié «cas complexes» c'est-à-dire patient dans une situation sociale complexe (isolé, endetté, problèmes psychiatriques et familiaux, vulnérable) nécessitant l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire et d'un réseau de soins

Contre-indications à une hospitalisation dans le service : Patient âgés de + de 75 ans, présentant une pathologie cancéreuse ou psychiatrique

Ayant subis des traumatismes importants, les patients accueillis en Médecine légale et sociale ont déjà été confrontés à des séjours d'hospitalisation de longue durée.

A la suite de ces longs séjours il en découle plusieurs situations comme : la perte d'autonomie, l'isolement, l'ennui, le stress, la diminution des capacités mémorielles, la perte musculaire, la prise de poids, la sédentarité...

Fort de ce constat, l'équipe pluridisciplinaire de médecine sociale considère que des activités éducatives thérapeutiques hebdomadaires sont un support d'accompagnement pour les patients et le personnel dans leur pratique quotidienne.

Ces activités, choisies en fonction des envies et besoins du patient (ateliers artistiques, de lecture, musical, d'écriture, ...) sont à visée occupationnelle, l'objectif premier

étant d'occuper le patient, lui apporter du bien être physique, mental et social afin de faciliter le retour à domicile dans de bonnes conditions.

D'où le projet d'aménager, rénover et embellir la salle d'activités déjà existante pour proposer un espace collectif à vivre, plus chaleureux et partager des moments conviviaux.

Il s'agit bien d'embellir cet espace à vivre jusqu'à ne plus « se sentir » à l'hôpital

Merci aux PFI, mécénat **Mutualia territoires solidaires** et Mme PINERY



Je soutiens mon **CHU**,

FAÎTES UN DON
en ligne



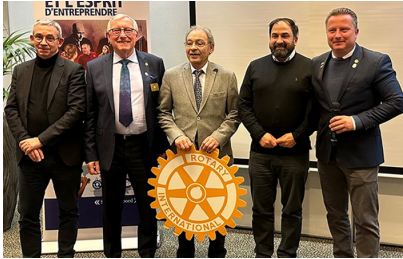
Pourquoi faire un don ?

En faisant un don au Fonds de dotation du CHUGA,

- Vous investissez pour votre santé et celle de vos proches,
- Vous contribuez à des projets concrets, innovants et porteurs de sens,
- Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de :
 - **66%** pour les donateurs **particuliers** (soit un don de 100€ ne vous coûtera que 34€ après déduction fiscale)
 - **75%** pour les donateurs **particuliers soumis à l'IFI** (soit un don de 100€ ne vous coûtera que 25€ après déduction fiscale)
 - **60%** pour les **entreprises** (soit un don de 100€ ne vous coûtera que 40€ après déduction fiscale)

20

09 JANVIER 2023
REMISE DE CHÈQUE PAR LE
ROTARY CLUB GRENOBLE



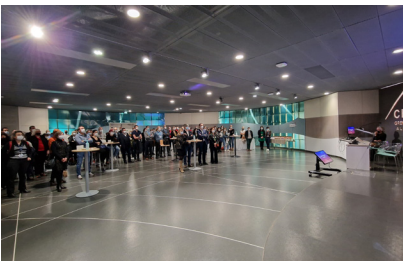
20 MARS 2023
REMISE DE CHÈQUE PAR LE
LYCÉE PHILIPPINE DUCHESNE
ITEC BOISFLEURY



01 JUIN 2023
INAUGURATION DE «L'HÔPITAL
DE MON DOUDOU»



11 JANVIER 2023
CÉRÉMONIE DES VOEUX



26 AVRIL 2023
APPROBATION DES
COMPTES 2022 DU FDD



06 JUIN 2023
JOURNÉE DES SOINS



24 JANVIER 2023
1ÈRE SÉANCE DE MÉDIATION
ANIMALE À L'HCE



05 MAI 2023
LAURÉAT DE L'APPEL À PROJET
2023 DU FONDS DU FCG



07 JUIN 2023
VERNISSAGE DES OEUVRES
DE LELOLUCE



07 MARS 2023
DÉMARRAGE DU PROJET
«MUSIQUE AU PIED DU LIT» À
L'HCE



17 MAI 2023
CRÉATION D'UNE FRESQUE
À L'ESPACE FAMILLES EN
MATERNITÉ



08 JUIN 2023
POSE DES OEUVRES DE LELOLUCE
AUX URGENCES



14 AU 18 JUIN 2023
PARTICIPATION AU CHALLENGE
MON HÔPITAL ORGANISÉ PAR LES
EMPLAQUÉS



23 JUIN 2023
SORTIE EN VÉLO POUR LES
PATIENTS EN RÉÉDUCATION



04 JUILLET 2023
INAUGURATION DU GRAND
ARBRE MÉTROPOLITAIN



07 JUILLET 2023
LANCEMENT DU PROJET
DÉCA CLUB



19 JUILLET 2023
POSE DES 1ÈRES VILLES ÉTAPES
DU PROJET « PARCOURS SANTÉ
DE LA TÊTE AUX PIEDS »



14 SEPTEMBRE 2023
INAUGURATION DU NOUVEL
HÔPITAL DE VOIRON



12 OCTOBRE 2023
INAUGURATION DES DEUX
ESPACES FAMILLES EN
NÉONATOLOGIE ET MATERNITÉ



16 OCTOBRE 2023
DÉMÉNAGEMENT DE L'UAPED



20 OCTOBRE 2023
OCTOBRE ROSE - MATCH
SOLIDAIRE DES BRÛLEURS DE
LOUP



21 NOVEMBRE 2023
INAUGURATION DU NOUVEL
ACCUEIL DES URGENCES SUD



09 DÉCEMBRE 2023
PARTICIPATION AU CROSS DES
ENFANTS MALADES ORGANISÉ
PAR LE LYCÉE PHILIPPINE
DUCHESNE ITEC BOISFLEURY



18 DÉCEMBRE 2023
CCF - REMISE DE CHÈQUE DE
L'ASSOCIATION ESPOIR





ETHIQUE ET TRANSPARENCE VIS-À-VIS DE NOS DONATEURS

Le Fonds de dotation du CHU Grenoble Alpes (CHUGA) est régi par la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et le décret n°2009-158 du 11 février 2009 relatif aux Fonds de dotation.

Le Fonds de dotation du CHUGA a adopté une charte éthique* énonçant les règles et les principes qui guident ses relations avec les Donateurs, personnes physiques et personnes morales (entreprises, associations, fondations, autres fonds de dotation...).

*Charte téléchargeable sur www.fonds-chuga.fr

Le Fonds de dotation fait appel à MKH CONSEIL, cabinet d'expertise comptable pour la tenue de ses comptes annuels.

Les comptes annuels du Fonds de dotation du CHU Grenoble Alpes, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ont été certifiés par KPMG, Commissaire aux comptes et approuvés par le Conseil d'administration du 14 mai 2024.



“Le Fonds de dotation est une aide précieuse pour la réalisation concrète de projets médicaux novateurs, essentiels pour la dynamique des équipes hospitalo-universitaires, permettant de mieux répondre aux besoins de nos patients et de leurs proches .”

Pr Marie-Thérèse Leccia

Présidente de la Commission médicale d'établissement du CHUGA,
Administratrice du Fonds de dotation du CHUGA

“Le soutien des mécènes contribue à l'attrait du Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes (CHUGA), ce qui constitue un avantage crucial pour renforcer notre position en tant qu'hôpital universitaire de référence pour les patients et leurs familles.”

Pr Olivier Palombi

Doyen de la Faculté de médecine de Grenoble et
Administrateur du Fonds de dotation du CHUGA

“A Grenoble, nous sommes fiers d'avoir un CHU aussi dynamique et innovant. Le Fonds de dotation du CHUGA, c'est un nouvel outil pour faire rayonner notre hôpital.”

Eric Piolle

Maire de Grenoble, Président du conseil de surveillance du CHUGA

“Agir pour des actions qui font sens, dans la confiance et la transparence : belle dynamique partagée avec nos mécènes !”

Sandrine Brasselet

Directrice du Fonds de dotation
du CHUGA en 2023

Contactez le Fonds de dotation du CHU Grenoble Alpes

L'équipe du Fonds de dotation communique tout au long de l'année auprès de ses mécènes et donateurs à travers sa newsletter. Des actualités sur la vie du Fonds de dotation et du CHUGA sont également régulièrement publiées sur le site internet du Fonds de dotation.

Contactez-nous :

■ Nadia SOUFI, Responsable Mécénat
04 76 76 81 12 – NSoufi1@chu-grenoble.fr

Fonds-chuga@chu-grenoble.fr – www.fonds-chuga.fr

Adresse : Fonds de dotation du CHU GRENOBLE ALPES
CS 10217 - 38043 Grenoble Cedex 9 - 04 76 76 71 85

Je soutiens mon **CHU**,

FAÎTES UN DON
en ligne



Pourquoi faire un don ?

En faisant un don au Fonds de dotation du CHUGA,

- Vous investissez pour votre santé et celle de vos proches,
- Vous contribuez à des projets concrets, innovants et porteurs de sens,
- Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de :
 - **66%** pour les donateurs **particuliers** (soit un don de 100€ ne vous coûtera que 34€ après déduction fiscale)
 - **75%** pour les donateurs **particuliers soumis à l'IFI** (soit un don de 100€ ne vous coûtera que 25€ après déduction fiscale)
 - **60%** pour les **entreprises** (soit un don de 100€ ne vous coûtera que 40€ après déduction fiscale)